



COMITE DE DIRECTION

Mercredi 3 mai 2023

Compte-rendu

Membres présents :

Mesdames Magalie ANDRIEUX - Florence BROUSSARD - Sandra CARON - Cécile MAAKARON

Messieurs Michel BARA - Eric BELLANDI - Nicolas CHARTON - Michel DUBERNET - Henri JAUBERT - Jean-François LABOURDETTE - Philippe LACOMBE - Eric LARRIGAUDIÈRE - Sylvain MICHELET - Jacques REYNAERT - José ROMERO - Pascal SEVERAC (a rejoint en cours de réunion) - Dominique STOLL

Membres excusés : Mmes Sophie ENRIQUEZ - Alain MARCQ

Assistent : Mmes Magali BOYER - M. Alain DELPECH

1. Adoption du PV du Comité de Direction du 14 mars 2023

> Le compte-rendu de la réunion du 14 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Choix des lieux des finales de coupes et de championnats (saison 2022/2023)

Après consultation des différentes candidatures des clubs pour les finales des coupes et championnats seniors, féminines et jeunes, les choix suivants sont proposés au vote par le Bureau :

- 13 avril : U 13 à Boé (déjà déroulé)
- 6 mai : U11 au FCPA (terrain de Pont-du-Casse)
- 21 mai : Coupe 47 et Coué à Marmande
- 3 juin : challenge Varao au SUA
- 4 juin : championnats seniors à Confluent (terrain de Damazan)
- 10 juin : U15 à Monflanquin
- 17 juin : JND à Casteljaloux

> l'attribution des finales selon la liste ci-dessus est validée à l'unanimité.

La question de la charge de la responsabilité en cas d'accident sur un site proposé par le District va faire l'objet d'une étude juridique. Le club organisateur se voyant déléguer une manifestation par le District est responsable au titre de son assurance, mais il conviendra probablement à l'avenir de signer une convention d'utilisation entre le District et le club.

3. Projets de groupements et de fusions

Une pré-projet de groupement est parvenu au District (date limite : 31 juillet) :

- **Le Mas / Caumont Fourques** : pour les catégories U13 à U18 (sans les U15 filles régionales)

Une proposition de fusion va être transmise au District (date limite : 15 mai) :

- **AS Passage / FC Passage** : sous forme de fusion-crétion.

Le délai étant très contraint, le Comité de Direction prendra sa décision par un voie électronique dès réception du dossier.

4. BEF en apprentissage

Le District a profité, dans des délais très contraints, d'une opportunité contractuelle d'accueillir en apprentissage un stagiaire BEF.

Plusieurs candidats ont été auditionnés : la candidature de Corentin BAPTISTE est proposée par le Bureau, pour une période de 12 mois (de juillet 2023 à juillet 2024).

Il sera rattaché au FC Villeneuve pour coacher une équipe de Ligue.

Sa période d'apprentissage se déroulera chaque mois en 2 phases : 3 semaines sur les terrains et 1 semaine en formation (10 semaines de formation en tout).

Le coût de cet apprenti est pris à hauteur de 50 % par l'État.

Une fiche de poste sera rédigée.

Le recours a un apprenti est indispensable au bon fonctionnement du domaine technique du District, compte tenu de la charge de travail très importante de nos deux techniciens.

Le fait que Corentin BAPTISTE ait déjà suivi une formation au District lui permet par ailleurs d'être rapidement opérationnel.

> Le Comité de Direction valide à l'unanimité l'embauche de Corentin BAPTISTE en qualité d'apprenti.

5. Soirée des bénévoles du 5 mai à Port-Sainte-Marie

Magali BOYER présente l'organisation de la soirée des bénévoles du 5 mai à Port-Sainte-Marie, qui se tiendra en présence du maire Jacky Larroy, ancien SG du District.

La soirée sera animée par un professionnel, avec un jeu-quizz, une tombola et une animation musicale.

Les membres du District présents à cette soirée assureront l'organisation (préparation de la salle et rangement, accueil, service, remise des distinctions, etc.).

118 personnes sont inscrites (150 repas avec les invités et les bénévoles du Comité de Direction et des commissions).

Il convient de regretter l'absence de 16 clubs.

6. Obligations en matière d'engagements (article 5 des règlements du District)

Chaque saison, un état des lieux est fait à la date du 30 avril pour vérifier si les clubs respectent leurs obligations inhérentes à leur championnat, comme le prévoit l'art 5 des règlements du District.

Les obligations sont exprimées en nombre d'équipe selon les divisions.

Deux clubs de D1 se retrouvent en infraction au 30/04/2023 :

- **Casteljaloux** (pas d'équipe réserve)
- **Castillonnès** (pas d'équipe réserve, en raison du forfait général de l'équipe 2)

Selon cet article 5, tout club en infraction :

- se voit retirer 5 points par équipe manquante,
- ou peut bénéficier d'une dérogation exceptionnelle (1 seule année) pour un club se trouvant dans une situation particulière ou nouvellement promu

Après examen de la situation des deux clubs,

> Le Comité de Direction prend les décisions suivantes à l'unanimité :

- **le club de Casteljaloux bénéficie d'une dérogation exceptionnelle, limitée à la saison 2023/2024, en raison de sa promotion à l'échelon supérieur en début de l'actuelle saison,**
- **le club de Castillonnès se voit retirer 5 points au classement de la D1, ce retrait n'ayant pas de conséquences sur son classement.**

7. Préparation de l'AG du District

La date du **mercredi 28 juin 2023** est retenue pour l'Assemblée Générale du District.

Un appel à candidature sera adressé aux clubs pour le lieu.

Lors de cette AG, il sera procédé au remplacement d'un membre démissionnaire du Comité de Direction.

Il est par ailleurs demandé aux présidents des différentes commissions du District de faire un compte-rendu d'activité synthétique et de l'adresser au District dans les meilleurs délais.

8. Proposition d'engagement des clubs de Ligue en Coupe 47 sur volontariat

Lors de l'AG, il sera proposé aux clubs de voter pour une modification des règlements de la Coupe 47, qui avaient évolué au sortir de la crise sanitaire avec une coupe limitée aux clubs du District.

Des discussions avec les clubs au cours de l'actuelle saison, il apparaît pour certains regrettable de ne plus pouvoir se confronter aux clubs de Ligue. Ces derniers peuvent par ailleurs regretter de ne plus participer à la Coupe 47.

Compte tenu des obligations de ces clubs de Ligue, qui peuvent avoir des parcours en Coupe de France ou de la Ligue, ou des contraintes de calendriers plus lourdes, il sera proposé de les réintégrer individuellement en Coupe 47 à leur demande, sur la base du volontariat.

9. Réflexion sur la création d'un critérium « Vétérans »

Cette réflexion est issue du constat que le système actuel de libre organisation peut être source de problèmes, en particulier en matière de responsabilité civile.

Les clubs sont souvent confrontés à l'occupation de leurs terrains par des équipes dites officielles, mais dont certains joueurs (voire une majorité) ne disposent pas de licences. Dans d'autres situations, certaines équipes se renforcent de joueurs non vétérans, ce qui fausse les niveaux.

En dehors des questions de responsabilité civile ou pénale en cas d'accidents, il convient de mieux encadrer cette pratique.

C'est pourquoi l'idée d'un challenge ou d'un critérium est à l'étude.

Les questions à régler sont de différents ordres :

- inclure une telle compétition dans les calendriers
- faire on non des matchs aller-retour, ou des phases
- définir des zones géographiques
- créer une coupe Vétérans
- se mettre d'accord sur le nombre de joueurs par équipes (11, 8 ou 7)

Cette réflexion va être menée avec les clubs.

10. Foot 47

La publication des informations footballistiques du District par voie de presse dans le Sud-Ouest du mercredi a-t-elle encore une portée à l'heure d'internet et des réseaux sociaux.

Le monde du foot a la possibilité de suivre toutes les informations importantes sur le site du District ou Facebook.

Une publication écrite comme l'est Foot 47 est donc destinée au grand public, mais est-il seulement intéressé ?

Outre la charge de travail que cette parution procure aux salariés du District, la charge financière de cet abonnement n'est pas neutre : 6.000€/an, avec une participation de chaque club aux alentours de 120€.

C'est la question abordée en CD et qui sera proposée aux clubs lors de l'AG du 28 juin prochain.

11. Fonctionnement du District de demain, bénévolat de demain

Sylvain MICHELET alerte le Comité de Direction sur le fonctionnement de certaines commissions, dans lesquelles les membres ne sont pas assez nombreux.

Certaines sont composées de 3, 4 ou 5 personnes, et la moindre absence s'avère vite problématique, voire peut conduire à des retards ou des blocages.

D'autres se réunissent hebdomadairement, ce qui nécessite une grande disponibilité.

Enfin, certaines requièrent des compétences techniques ou juridiques. A cet égard, les membres des commissions disciplinaires et des litiges participeront à une formation les 2 et 3 juin pour renforcer leurs compétences.

En tous les cas, il conviendrait de se mobiliser pour renforcer les commissions en souffrance, ou faire suffisamment tôt un appel à candidatures extérieures pour la prochaine saison.

De nouveaux modes de fonctionnement doivent peut-être être trouvés, comme une participation aux commissions à temps partiel (par ex 1 fois sur 2)

Il en va de même pour la répartition entre membres du Comité de Direction dans le rôle de représentation du District, lors des AG des clubs ou de réunions institutionnelles.

Sylvain MICHELET souhaiterait une plus grande implication des membres du CD, car le District de demain doit évoluer en matière de communication, de présence, d'appui aux clubs, tout en sachant que les bénévoles sont de moins en moins nombreux et disponibles.

13. Partenariat

Sylvain MICHELET annonce l'arrivée d'un nouveau partenaire du District, la société O'Sport, qui se propose pour un « naming » du championnat de D1 sur 3 ans, et annonce des réductions de 35 % sur la marque Nike, y compris pour les équipements d'arbitres.

Un autre partenaire va finaliser prochainement son implication avec le District, l'entreprise de Hervé ANCIAUX, qui assurera le naming d'une poule de D3.

14. Arbitrage : développement, recrutement, fidélisation

La discussion permet d'évoquer les difficultés de développement, de recrutement et de fidélisation.

Si le nombre d'arbitres en Lot-et-Garonne est en évolution positive pour l'actuelle saison, avec près de 120 personnes, le nombre d'arbitres disponibles par WE reste fragile, en raison des indisponibilités éventuelles.

De plus, les textes jusqu'à présent appliqués de manière souple et permettant à un arbitre d'être centre sur 2 matchs par WE, ne vont plus pouvoir être mis en œuvre ainsi, la tolérance n'étant plus acceptée.

Par ailleurs, l'encadrement et la formation posent questions :

- les CTRA de la Ligue ne sont pas disponibles pour les Districts (effectif passé de 5 à 3)
- le chargé de mission en Lot-et-Garonne n'est pas suffisamment disponible, ayant par ailleurs fort logiquement une vie de famille et une activité professionnelle,,
- les formations des arbitres ne sont pas les mêmes en Ligue qu'en District.

Des solutions doivent être trouvées à très court terme :

- la Fédération a accordé une enveloppe financière à chaque District (3.500€) qui sera intégralement investie dans l'arbitrage,
- à l'instar d'autres Districts, il pourrait être envisagé d'embaucher un apprenti chargé à la fois du développement de l'arbitrage et de la communication globale au niveau du District.

15. Appel du club Agen RC et conférence de presse

Les membres du Bureau, après avoir pris connaissance des articles de presse du 29 avril dernier, à la suite d'une conférence de presse du club en présence de leur avocat et de deux adjoints au maire de la ville d'Agen, proposent la publication d'un droit de réponse face à des allégations fausses et tendancieuses.

Le texte est présenté aux membres du CD.

> Le Comité de Direction valide la publication de ce droit de réponse.

La question d'un RV avec le maire d'Agen est à la réflexion, pour clarifier les positions de la ville face aux agissements et propos du club.

16. Divers

- Technique : Alain DELPECH indique que toutes les formations actuelles sont complètes. Concernant les sélections, les résultats sont bons côté garçons, et plus difficiles côté filles.

- Terrains : Philippe LACOMBE fait le point des dossiers ANS (Agence Nationale du Sport) déposés après les réunions de secteurs et concernant des terrains de foot à 5 :

- 1 dossier déposé par l'ASSA,
- et 3 dossiers en cours de finalisation : Foulayronnes, Miramont et Monflanquin

- Arbitrage : Eric BELLANDI annonce la tenue de la réunion de fin de saison pour les arbitres le 3 juin à Feugarolles, et Jacques REYNAERT celle de 132 arbitres féminines au Temple/Lot le 24 mai prochain.

- Futsal : Magali BOYER informe de la mise en inactivité de l'équipe de Pujols.

- Challenge fair-play : le point sera fait en fin de saison. La validation par le Comité de Direction se fera par voie électronique.

Le prochain Comité de Direction se tiendra le **mercredi 31 mai 2023.**

Sylvain MICHELET

Dominique STOLL

Président

Secrétaire général